

No. 38392

March 7, 2019

Le 7 mars 2019

BETWEEN:

ENTRE :

Byeongheon Lee

Byeongheon Lee

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Ontario Lottery and Gaming Corporation
and Rideau Carleton Raceway

Société des Loteries et Jeux de l'Ontario et
Rideau Carleton Raceway

Respondents

Intimées

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion to adduce new evidence is dismissed with costs to the respondent, Rideau Carleton Raceway. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number M49228, dated August 23, 2018, is dismissed with costs.

La requête sollicitant l'autorisation de présenter une nouvelle preuve est rejetée avec dépens en faveur de l'intimée, Rideau Carleton Raceway. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro M49228, daté du 23 août 2018, est rejetée avec dépens.

J.S.C.C.
J.C.S.C.